

Modalités de Contrôle  
des connaissances

# Licence 3

---

2018/2019

Votées en conseil d'UFR du 08/11/2018

**Modalités de Contrôle : UE PY0N501V**

**Responsables : N. Cascino**

**Intitulé : Psychologie Sociale**

**Crédits ECTS : 5**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves :

- **La première épreuve** est un dossier collectif remis durant la période des examens de fin de semestre, portant sur les contenus du secteur psychologie sociale et valant 40% de la note finale de l'UE.
- **La deuxième épreuve** est une épreuve écrite sur table, réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL** :

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve :

L'épreuve est une épreuve écrite sur table, réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL** :

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve :

L'épreuve est une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00502V**

**Responsables : S. Vautier**

**Intitulé : Epistémologie, démarches d'intervention, évaluation et tests**

**Crédits ECTS : 4**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves :

- La première épreuve est **une épreuve sur table de 1h** (QCM), sans document, organisée à mi semestre dans un amphî, portant sur les enseignements délivrés, comptant pour 40% de la note finale.
- La deuxième épreuve est **une épreuve sur table de 1h30** (QCM), sans document, organisée dans un amphî pendant la période d'examens, portant sur les la totalité des enseignements délivrés, comptant pour 60% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

Épreuve sur table de 1h30 (QCM), sans document, organisée pendant la période d'examens portant sur les enseignements délivrés (CM ou ENT), comptant pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

Épreuve sur table de 1h30 (QCM) sans document comptant pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0N503V**

**Responsable : N. Huet**

**Intitulé : Psychologie Cognitive**

**Crédits ECTS : 5**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves :

- **Une première épreuve** est un devoir individuel, réalisé en dehors des heures de TD, avec documents et à rendre en TD à mi semestre. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE et porte sur les CM et les TDs de psychologie cognitive.
- **Une deuxième épreuve** est une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 75% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve :

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0A504V**

**Responsable : J. Py**

**Intitulé : Psychologie sociale appliquée**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

- **La première épreuve** est un exposé oral réalisé de manière collective, avec documents. Cette épreuve a lieu à la fin du semestre durant les TD. Cette épreuve compte pour 50 % de la note finale à l'UE.
- **La deuxième épreuve** est un écrit sur table sous forme de « QROCS » (questions demandant des réponses courtes) et/ou des questions sous forme de QCM d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 50 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

#### **Assiduité obligatoire aux séances de TD.**

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL** : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table sous forme de « QROCS » (questions demandant des réponses courtes) et/ou des questions sous forme de QCM d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL** : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table sous forme de « QROCS » (questions demandant des réponses courtes) et/ou des questions sous forme de QCM d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

**Modalités de Contrôle : UE PY0B504V**

**Responsable : B.Barthe**

**Intitulé : Ergonomie et approche des situations de travail**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 3 épreuves :**

- Un devoir réalisé de manière collective à rendre à mi- semestre pendant les enseignements. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE et porte sur une partie des contenus de l'UE.
- Un rapport écrit réalisé de manière collective. Le rendu du document a lieu à la fin du semestre pendant les enseignements. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.
- Un écrit sur table d'une durée de 2 heures réalisé de manière individuelle, sans documents, pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale de l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Un écrit sur table d'une durée de 2 heures réalisé de manière individuelle, sans documents pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale et porte sur la totalité des enseignements de l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Un écrit sur table d'une durée de 2 heures, réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve porte sur la totalité des contenus de l'UE et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PYOC504V**

**Responsable : V. Tartas**

**Intitulé : Psychologie du développement : émotions et communication**

**Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **La première épreuve** est un exposé oral d'une durée de 10 minutes réalisé de manière collective avec documents (la présentation d'un article de recherche sur le développement émotionnel est attendue). Cette épreuve a lieu en fin de semestre pendant les TD et s'accompagne de la remise du document powerpoint présenté. Cette épreuve compte pour 40% de la note finale à l'UE. Elle porte sur une partie des contenus.
- **La deuxième épreuve** est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve consiste en un sujet de synthèse qui porte sur l'ensemble des contenus enseignés et compte pour 100% de la note à l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0D504V**

**Responsables : M. Guedj**

**Intitulé : Psychologie de la santé**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **Epreuve de TD** : une épreuve sur table de 1h30 au cours du dernier TD comptant pour 40% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.
- **Epreuve de CM** : une épreuve sur table d'1h30 pendant la période des examens comptant pour 60% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Une épreuve sur table d'1h30 pendant la période des examens comptant pour 100% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Une épreuve sur table d'1h30 pendant la période des examens comptant pour 100% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0E504V**

**Responsables : G. Sturm**

**Intitulé : Psychologie Interculturelle**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **La première épreuve** est un dossier collectif de 5 pages, en s'appuyant sur les modalités présentées pendant les séances de Td. Le CC1 est à rendre au cours du dernier TD et compte pour 50% de la note finale.
- **La deuxième épreuve** est un examen sur table sans documents d'une durée de 2 heures pendant la période d'examens. Cette épreuve porte sur l'ensemble du contenu des CM. L'étudiant devra répondre à une question au choix. Le CC2 compte pour 50% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Examen sur table de 2h sans document pendant la période d'examens portant sur l'ensemble du contenu de l'UE et comptant pour 100% de la note finale. L'étudiant devra répondre à une question au choix.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Examen sur table de 2h sans document pendant la période d'examens portant sur l'ensemble du contenu de l'UE et comptant pour 100% de la note finale. L'étudiant devra répondre à une question au choix.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0F504V**

**Responsables : V. Igier**

**Intitulé : Psychologie clinique en gérontologie**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2**

- **CC1** : Un dossier collectif sur la base d'analyse d'articles et des éléments du CM comptant pour 40% de la note globale. Le dossier sera remis pendant la période des examens.
- **CC2** : Un examen sur table de 1h30 sans documents pendant la période d'examens sur l'ensemble de contenus et comptant pour 60% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Un examen sur table de 1H30 sans documents (100% de la note totale) pendant la période des examens.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Un examen sur table de 1H30 sans documents (100% de la note totale)

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0G504V**

**Responsable : M. Bourjade**

**Intitulé : Psychologie comparée : connaître l'animal pour comprendre l'humain**    **Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves à coefficient similaire.

- **1 dossier collectif** à rendre lors de la dernière séance de TD (50% de la note finale)
- **1 épreuve sur table** comportant des questions ouvertes et fermées ainsi que de l'analyse de document, portant sur l'ensemble de l'enseignement et d'une durée de 2h00 qui a lieu durant la période d'examens (50% de la note finale)

**Admission à 10/20**

#### **Assiduité obligatoire aux séances de TD.**

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

**1 épreuve sur table** comportant des questions ouvertes et fermées ainsi que de l'analyse de document, portant sur l'ensemble de l'enseignement et d'une durée de 2h00 qui a lieu durant la période d'examens (100% de la note finale).

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**1 épreuve sur table** comportant des questions ouvertes et fermées ainsi que de l'analyse de document, portant sur l'ensemble de l'enseignement et d'une durée de 2h00 qui a lieu durant la période d'examens (100% de la note finale).

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : PY00505V**

**Responsable : J. Py**

**Intitulé : Techniques d'entretien**

**Crédits ECTS : 3**

### **PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU : Une épreuve**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Assiduité obligatoire aux séances de TD.**

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

### **DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure réalisée de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY01OP5V**

**Responsable : Z. Guerraoui**

**Intitulé : Diversité des cultures et interculturel**

**Crédits ECTS : 3**

### **PREMIERE SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

2 épreuves sur table sans document de 1h, une à mi-parcours, l'autre en fin de parcours (hors session d'examen) chacune comptant pour 50% de la note finale. La première épreuve porte sur la première partie des enseignements et la seconde épreuve porte sur la seconde partie des enseignements.

**Admission à 10/20**

#### **CONTROLE TERMINAL :**

Une épreuve sur table sans document de 1h30 pendant la période d'examen portant sur l'ensemble des contenus

**Admission à 10/20**

### **DEUXIEME SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Une épreuve sur table sans document de 1h30 portant sur la totalité des contenus et comptant pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : PY02OP5V**

**Responsable : J. Py**

**Intitulé : Psychologie de l'enquête judiciaire**

**Crédits ECTS : 3**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

#### **Assiduité obligatoire aux séances de TD.**

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

### **CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL : 1 épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table, sous la forme de Questions à réponses ouvertes et courtes et de Questions à choix multiples, d'une durée de 1 heure réalisée de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00507V**

**Responsable : V. Voltzenlogel**

**Intitulé : Neuropsychologie**

**Crédits ECTS : 2**

## PREMIERE SESSION

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE 508V : TER**

**Responsable : C.V. Cuervo-Lombard**

**PY0A508V : Psychologie cognitive et ergonomie (Réf : P. Terrier)**

**Crédits ECTS : 2**

**PY0B508V : Psychologie du développement (Réf : H. Cochet)**

**PY0C508V : Psychologie clinique du sujet (Réf : C. Cuervo)**

**PY0D508V : Psychopathologie clinique, Psychologie de la santé, Neurosciences (Réf : V. Voltzenlogel)**

**PY0E508V : Psychologie sociale du travail des organisations (Réf : I. Faurie)**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Une synthèse de la littérature (3000 mots +/- 10 %) aux normes APA. La remise du document papier et d'une version électronique s'effectue pendant la période des examens et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

Une synthèse de la littérature (3000 mots +/- 10 %) aux normes APA. La remise du document papier et d'une version électronique s'effectue pendant la période des examens et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

Une synthèse de la littérature (3000 mots +/- 10 %) aux normes APA. La remise du document papier et d'une version électronique s'effectue pendant la période des examens et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.

**Modalités de Contrôle : UE PY0N601V**

**Responsables : N. Séjourné et S. Bourdet- Loubère**

**Intitulé : Psychologie Clinique, Psychopathologie clinique**

**Crédits ECTS : 5**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU:**

#### **Nombre d'épreuves : 2 épreuves**

- **Une épreuve écrite** sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h15, sans document, à la sixième séance de TD. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychopathologie. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale.
- **Une épreuve écrite** sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h15, sans document, à la douzième séance de TD. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie clinique. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale.

#### **Admission à 10/20**

#### **Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL**

#### **Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur clinique/psychopathologie. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

#### **Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

#### **Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur clinique/psychopathologie.** Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

#### **Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00602V**

**Responsables : J. Lemarié et N. Huet**

**Intitulé : Techniques d'expérimentation et Statistiques**

**Crédits ECTS : 4**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves

- **CC1 une épreuve sur table** de 1h à mi-parcours sans documents portant sur la partie techniques d'expérimentation. Cette épreuve sera réalisée en dehors des séances de CM et de TD et comptera pour 40% de la note finale.
- **CC2 une épreuve sur table** de 2h pendant la période d'examens, sans documents et portant sur l'ensemble de contenus de CM et de TD (techniques d'expérimentation et statistiques). Elle comptera pour 60% de la note finale. Calculatrice autorisée.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

Une épreuve sur table de 2h pendant la période d'examens sans documents et portant sur l'ensemble de contenus de CM et de TD (techniques d'expérimentation et statistiques). Elle comptera pour 100% de la note finale. Calculatrice autorisée.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

Une épreuve sur table de 2h pendant la période d'examens sans documents et portant sur l'ensemble de contenus (techniques d'expérimentation et statistiques). Calculatrice autorisée. Elle comptera pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0N603V**

**Responsable : C. Safont- Mottay**

**Intitulé : Psychologie du développement**

**Crédits ECTS : 5**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 2 épreuves

- **La première épreuve** est un dossier collectif remis à la dernière séance TD, dont la notation est pour partie collective et pour partie individuelle. Cette épreuve compte pour 40% de la note finale de l'UE.
- **La seconde épreuve** est une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. Elle porte sur l'ensemble des contenus de l'UE. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30 mn, sans document, durant la période des examens. Elle porte sur l'ensemble des contenus de cette UE. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0A604V**

**Responsable : S. Croity-Belz**

**Intitulé : Psychologie sociale : le groupe, objet et moyen de l'intervention**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2**

- **La première épreuve** consiste en un exposé oral réalisé de manière collective avec documents. Cette épreuve est complétée par la remise d'un document écrit. Elle a lieu en fin de semestre pendant les TD et compte pour 40% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.
- **La deuxième épreuve** est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD et à la journée de réunion discussion.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL : une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note de l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note de l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0B604V**

**Responsable : J. Lemarié**

**Intitulé : La cognition au quotidien**

**Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

#### **Nombre d'épreuves : 4 épreuves**

- **Trois épreuves** consistent en un examen sur table d'1h, chacun portant sur un chapitre du CM. L'épreuve est sans document. Chaque épreuve compte pour 20% de la note finale et est notée sur 20 points. Deux épreuves ont lieu durant les TD, la 3ème durant la période des examens.
- **La quatrième épreuve** correspond à un dossier écrit individuel à rendre durant la période des examens, noté sur 20 et comptant pour 40% de l'épreuve. Le contenu du dossier renvoie aux TD et portera sur l'analyse cognitive de situations.

#### **Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

- Une épreuve écrite individuelle d'1h30, sans document, notée sur 20 points portant sur la totalité des enseignements et comptant pour 100% de la note finale.

#### **Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

- Une épreuve écrite individuelle d'1h30, sans document, notée sur 20 points portant sur la totalité des enseignements et comptant pour 100% de la note finale.

#### **Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités de Contrôle : UE PY0C604V

Responsable : M. Huet-Gueye

Intitulé : Psychologie du développement : Socialisation et milieux de vie

Crédits ECTS : 6

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 3 épreuves

1) La première évaluation est **une épreuve orale collective** (exposé de groupe) à mi- semestre présentant la question de terrain examinée et sa problématisation à partir des apports du cours et d'un travail de synthèse d'articles, avec remise à l'enseignant des supports construits collectivement pour l'exposé (diaporama et commentaires). Cette épreuve compte pour **25% de la note à l'UE**.

2) La deuxième évaluation est **une épreuve orale collective** (exposé de groupe) à la fin du semestre présentant la démarche de recherche mise en œuvre et la réponse apportée à la question de terrain traitée, avec remise à l'enseignant des supports construits collectivement pour l'exposé (diaporama et commentaires). Cette épreuve compte pour **25% de la note à l'UE**.

3) La troisième évaluation est une **épreuve écrite individuelle de 2h sans document** (examen sur table) pendant la période des examens et portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **50% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL:

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

L'évaluation est une **épreuve écrite individuelle de 2h sans document** (examen sur table) portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **100% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

**Nombre d'épreuves** : 1

L'évaluation est une **épreuve écrite individuelle de 2h sans document** (examen sur table) portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **100% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0D604 V**

**Responsable : S. Askofaré**

**Intitulé : Psychologie clinique et psychopathologie**

**Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves

- **La première épreuve** est un dossier ou un exposé oral d'une durée d'environ 30mn réalisée de manière individuelle ou en groupe (jusqu'à 3 étudiants). Cette épreuve a lieu en fin de semestre (rendu du dossier) ou en cours de semestre pour les exposés oraux. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur une partie des contenus.
- **La deuxième épreuve** est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle avec ou sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens en amphi. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité ou une partie des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens ; elle compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens ; elle compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus des deux enseignements magistraux dispensés au sein de l'UE (à l'exclusion des contenus dispensés en TD, donc).

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0F604V**

**Responsables : J.Kruck et S.Callahan**

**Intitulé : Approche comportementale et cognitive et psychopathologie : enfant et adulte**

**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 3**

- **deux dossiers individuels** à rendre à la 6<sup>ième</sup> et 12<sup>ième</sup> séance de TD, les deux dossiers comporteront chacun pour 25% de la note finale.
- **un examen écrit** d'une durée d'une heure et demie réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés en CM.

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

### **CONTROLE TERMINAL**

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve**

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi, réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés en CM

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi, réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PYOG604V**

**Responsable : C. Mélan**

**Intitulé : Cerveau, hormones et santé**

**Crédits ECTS : 6**

## PREMIERE SESSION

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves:** 2 épreuves

- **Une épreuve en TD**, à la fin de semestre (40% de la note finale) : Exposé oral + dossier collectif
- **Une épreuve écrite pendant la période des examens** : épreuve de 1h30 sur table portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (60% de la note finale)

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

Epreuve sur table, identique à celle du contrôle continu, de 1h30 portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (100% de la note)

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Épreuve d'1h30 sur table portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (100% de la note)

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE 605 : STAGE**

**Responsables : O. Volckaert par intérim**

**PY0A605V Stage : psychologie cognitive et ergonomie (F. Rigal)**

**Crédits ECTS : 3**

**PY0B605V : Stage : Psychologie du développement (H. Cochet)**

**PY0C605V : Stage : Psychologie clinique du sujet (V. Igier)**

**PY0D605V : Stage : Psychopathologie Clinique, Psychologie de la Santé, Neurosciences (M. Guedj)**

**PY0E605V : Stage : Psychologie Sociale du Travail et des Organisations (M-P. Cazals)**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve**

- L'épreuve est un rapport de stage écrit réalisé de manière individuelle. Le rendu du document a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20**

**UE NON COMPENSABLE**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL :**

L'épreuve est un rapport de stage réalisé de manière individuelle. Le rendu du document a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20**

**UE NON COMPENSABLE**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un rapport de stage réalisé de manière individuelle. Le rendu du document a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20**

**UE NON COMPENSABLE**

**Modalités de Contrôle : PY01OP6V**

**Responsable : A. Simões - Perlant**

**Intitulé : L'enfant, la lecture et l'écriture**

**Crédits : ECTS 3**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure, réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens. Cette épreuve compte pour 100 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

### CONTROLE TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure, réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100 % de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1° session.

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure, réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve compte pour 100 % de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : PY02OP6V**

**Responsable : M. Catteeuw**

**Intitulé : Introduction à la psychanalyse**

**Crédits ECTS : 3**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30, réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL : 1 épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1<sup>ère</sup> session et qu'il a composé à la 2<sup>ème</sup> session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY03OP6V**

**Responsable : L. Caroux**

**Intitulé : Ergonomie, psychologie et jeux vidéo**

**Crédits ECTS : 3**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

### CONTROLE TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL : 1 épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00607V**

**Responsable : A. Beaumatin**

**Intitulé : Analyse du discours**

**Crédits ECTS : 2**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves : 1 épreuve**

Un exposé collectif (3/4 étudiants) réalisé dans le cadre des TD, sous la forme d'une analyse de discours menée par les étudiants, sur un support de leur choix et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit individuel sur table d'une durée de 2 heures. Il s'agit d'un exercice d'analyse du discours portant sur un extrait de texte qui sera fourni le jour de l'examen. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

L'épreuve est un écrit individuel sur table d'une durée de 2 heures. Il s'agit d'un exercice d'analyse du discours portant sur un extrait de texte qui sera fourni le jour de l'examen. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

Modalités de Contrôle : UE 608V : TER

Responsable : C.V. Cuervo-Lombard

PY0A608V : Psychologie cognitive et ergonomie (Réf : P. Terrier)

Crédits ECTS : 2

PY0B608V : Psychologie du développement (Réf : H. Cochet)

PY0C608V : Psychologie clinique du sujet (Réf : C. Cuervo)

PY0D608V : Psychopathologie clinique, Psychologie de la santé, Neurosciences (Réf : V. Voltzenlogel)

PY0E608V : Psychologie sociale du travail des organisations (Réf : I. Faurie)

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** : 1 épreuve

Un dossier individuel de 10 pages (normes APA) comprenant :

- Un résumé d'une synthèse de la littérature (300 mots +/- 10 %)
- L'élaboration d'une problématique / question de recherche
- Elaboration d'hypothèse(s)
- La présentation de plusieurs scénarii possibles de dispositifs méthodologiques

La remise du document papier et d'une version électronique s'effectue pendant la période des examens et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### CONTROLE TERMINAL :

Un dossier individuel de 10 pages (normes APA) comprenant :

- Un résumé d'une synthèse de la littérature (300 mots +/- 10 %)
- L'élaboration d'une problématique / question de recherche
- Elaboration d'hypothèse(s)
- La présentation de plusieurs scénarii possibles de dispositifs méthodologiques.

La remise du document papier et d'une version électronique s'effectue pendant la période des examens et compte pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL :

Un dossier individuel de 10 pages (normes APA) comprenant :

- Un résumé d'une synthèse de la littérature (300 mots +/- 10 %)
- L'élaboration d'une problématique / question de recherche
- Elaboration d'hypothèse(s)
- La présentation de plusieurs scénarii possibles de dispositifs méthodologiques

La remise du document papier et d'une version électronique s'effectue pendant la période des examens et compte pour 100% de la note finale.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*